

# Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 06 septembre 2016 à 20 h 00

L'an deux mille seize, le six septembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Christian PECQUEUX, Maire, à la suite de la convocation du 01 septembre 2016, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.

**Président** : Monsieur Christian PECQUEUX, Maire

**Nombre de Conseillers en exercice** : 23

**19 présents** : Christian PECQUEUX, Maire, Brigitte ROLAND, 1<sup>ère</sup> adjointe, William LEMAIRE, 2<sup>ème</sup> adjoint, Marie-Thérèse DESICY, 3<sup>ème</sup> adjointe, Daniel RÉMY, 4<sup>ème</sup> adjoint, Christelle LESNE, Yvette JONET, Jean-Denis GOURDIN, Fabienne DUBUS, Fabien MARQUAND, Marie-Thérèse LLOBEL, Christian MARARA, Marie-France CAVALIN, Thierry FOREST, Aurélie MAZURET, Didier MARÉCHALLE, Christophe LEBRUN, Dominique GOMANNE, Jean-Marie MONIAUX.

**2 procurations** : Jean-Marc DESSE à Jean Denis GOURDIN  
Josiane LEGRAND à Christian PECQUEUX

**2 Absents** : Fabrice BILLARD, Nicole GOURMEZ.

**Secrétaire de séance** : Madame Fabienne DUBUS

## 1) Mise aux voix de la séance du 26 juillet 2016

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le compte-rendu de la séance du 26 juillet 2016.

Il est adopté par l'ensemble des Conseillers Municipaux.

## 2) Demande de subvention départementale

**Arrivée de Monsieur Jean-Marc DESSE : 20h07**

**Accompagnement des projets d'aménagement de trottoirs le long des routes départementales RD21 et RD 98c**

*Borduration et trottoir rue du Cimetière du carrefour avec la rue des frères Desjardin jusqu'au cimetière municipal*

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal que le Département du Nord attribue des subventions aux communes pour la réalisation de trottoirs et les travaux de bordures caniveaux le long des routes départementales en agglomération et propose de déposer une demande de subvention pour la construction de trottoirs et borduration le long de la R.D. 98c, des 2 côtés de la route, pour un linéaire de 385 ml et une surface de 830 m<sup>2</sup> au territoire de la Commune de BUSIGNY.

Il soumet à l'assemblée l'avant-projet des travaux dressé par CIBLE VRD, en vue de l'octroi d'une subvention susceptible d'être allouée à la Commune de BUSIGNY.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 17 POUR et 4 abstentions :

- DÉCIDE de la réalisation des travaux ci-dessus cités ;
- APPROUVE l'avant-projet dressé par CIBLE VRD dont le montant s'élève à la somme de trente neuf mille euros Hors Taxe (39 000,00 € HT) ;
- SOLLICITE l'attribution d'une subvention départementale au titre des trottoirs et borduration le long des routes départementales
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ces travaux ainsi que la convention avec le Conseil Général du Nord relative aux travaux d'aménagement, d'entretien et d'exploitation de ces trottoirs.

*Borduration et trottoir rue des frères Desjardin du n°5bis au n°5 et du n° 5 au n°3*

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal que le Département du Nord attribue des subventions

aux communes pour la réalisation de trottoirs et les travaux de bordures caniveaux le long des routes départementales en agglomération et propose de déposer une demande de subvention pour la construction de trottoirs et borduration le long de la R.D. 21, des 2 côtés de la route, pour un linéaire de 560 ml et une surface de 690 m<sup>2</sup> au territoire de la Commune de BUSIGNY.

Il soumet à l'assemblée l'avant-projet des travaux dressé par CIBLE VRD, en vue de l'octroi d'une subvention susceptible d'être allouée à la Commune de BUSIGNY.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 17 POUR et 4 abstentions :

- DÉCIDE de la réalisation des travaux ci-dessus cités ;
- APPROUVE l'avant-projet dressé par CIBLE VRD dont le montant s'élève à la somme de cent douze mille euros Hors Taxe (112 000,00 € HT) ;
- SOLLICITE l'attribution d'une subvention départementale au titre des trottoirs et borduration le long des routes départementales
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ces travaux ainsi que la convention avec le Conseil Général du Nord relative aux travaux d'aménagement, d'entretien et d'exploitation de ces trottoirs.

### **3) Demande de subvention départementale**

#### **L'Aide Départementale aux Villages et aux Bourgs (ADVB)**

##### Réhabilitation et extension de l'ancien PMU

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal que le Département du Nord attribue des subventions aux communes dans le cadre des dispositifs relevant de la politique d'aménagement du territoire et propose de déposer une demande de subvention pour la réhabilitation et l'extension de l'ancien P.M.U. en cabinets médicaux et annexes de la Mairie

Il rappelle à l'assemblée l'avant-projet des travaux dressé par le Cabinet Beaucamp, en vue de l'octroi d'une subvention susceptible d'être allouée à la Commune de BUSIGNY.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 17 POUR et 4 CONTRE :

- DÉCIDE de la réalisation des travaux ci-dessus cités ;
- APPROUVE l'avant-projet dressé par le Cabinet Beaucamp dont le montant s'élève à la somme de 345 380,00 € pour la partie subventionnable ;
- SOLLICITE l'attribution d'une subvention départementale au titre des projets Territoriaux Structurants.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ces travaux ainsi que la convention avec le Conseil Général du Nord relative aux travaux de réhabilitation et d'extension de l'ancien P.M.U. en cabinets médicaux et annexes de la Mairie

### **4) Rue Jean-Jaurès : vente des parcelles D 240, D 241, D 1688 et D 1689**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de l'avis du service des domaines pour l'estimation des parcelles D 240 de 268 m<sup>2</sup>, D 1688 de 330 m<sup>2</sup> et D 1689 de 240 m<sup>2</sup> soit 16 000 € et 8 000,00 € pour la parcelle D 241 de 254 m<sup>2</sup> soit un total de 24 000,00 € pour l'ensemble des 4 parcelles.

Il sollicite l'accord du Conseil Municipal pour la mise en vente de ces 4 parcelles au prix de 24 000,00 €.

Après délibération, à 18 POUR et 3 abstentions, les membres du Conseil Municipal acceptent de vendre les parcelles D240, D 241, D1688 et D1689 pour 24 000,00 €.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tous documents se rapportant à la vente de ces parcelles.

### **5) Rue des frères Desjardin : vente des parcelles D 779 et D 780**

Monsieur le Maire rappelle la mise en vente des parcelles D 779 et D 780 par appel d'offres lancé le 31 mai 2016 et donne connaissance des 2 propositions reçues à 30 000,00 €.

Par référence au marché immobilier, ces parcelles ont été estimées par les services des domaines à 42 000 €.

Monsieur le Maire propose de continuer les tractations, de lancer un nouvel appel d'offres et de demander aux 2 acquéreurs d'actualiser leur offre initiale.

**Informations :**

Monsieur le Maire donne connaissance :

- une réunion de la commission des travaux aura lieu dans les prochains jours. Elle sera axée sur la sécurité aux abords des écoles.

- un jeune de Busigny a vécu pendant 3 mois dans une caravane. Afin qu'il puisse accueillir ses 2 enfants, la Commune lui met à disposition le logement communal situé au 12A, Place Clémenceau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55.